



## **DECLARATION DE MADAGASCAR**

Mr le Président,  
Excellences Monsieur le Ministre de.....  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Honorables Délégués,

Il m'échoit l'honneur d'exprimer devant cette auguste assemblée les points de vue et les propositions de Madagascar concernant la seconde phase du Cadre d'Action d'Hyogo (CAH2). Tout d'abord, nous voudrions féliciter le Bureau des Nations Unies pour la Prévention des conflits (UNISDR) et tenons à renforcer ses rôles dans le CAH2.

De par sa situation géographique, Madagascar reste constamment exposé à de nombreuses catastrophes naturelles telles que les cyclones, les inondations, les sécheresses, les épidémies/pandémies auxquelles s'ajoutent les incendies et les invasions acridiennes. Selon le rapport sur la Gestion/Réduction des Risques (G/RRC) publié par le PNUD en 2004, Madagascar occupe le premier rang en Afrique et se classe en troisième place dans le monde concernant la survenance des cyclones.

1. Nous sommes convaincus que la résilience doit être concrétisée à deux niveaux : la protection des services essentiels et l'organisation des capacités des communautés.
2. Nous souhaiterions que le CAH2 poursuive les actions du CAH1 et mette en exergue la gouvernance de la gestion des risques de catastrophes entre les différents secteurs et les différents échelons administratifs ainsi que les contributions de la société civile et des médias, tout en accordant une attention particulière aux Etats insulaires.
3. Nous sommes convaincus de ce que la considération des groupes de personnes vulnérables, la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, le développement durable et les risques urbains constituent des thèmes importants pour déterminer les actions prioritaires.
4. Nous estimons que l'aménagement du territoire constitue un élément-clé de la réduction des risques de catastrophes (RRC). De ce fait, la création

des mécanismes permettant aux collectivités territoriales d'accéder à des ressources scientifiques, techniques et financières devrait être envisagée.

5. Nous reconnaissons qu'une bonne stratégie de RRC repose sur la modélisation des risques, la constitution et l'exploitation des bases de données issues des initiatives telles que le Groupe d'observation de la terre (GEO). Elle nécessite ainsi une allocation budgétaire conséquente.
6. A notre avis, les stratégies régionales contribuent à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans la mesure où elles favorisent les échanges, contribuent au renforcement des capacités et prennent en même temps en considération les éléments transfrontaliers.
7. Concernant la mise en œuvre et le suivi des actions, nous insistons sur la nécessité d'adopter des indicateurs de résilience et d'améliorer les méthodes permettant de mesurer les progrès accomplis.

Je vous remercie de votre aimable attention